

# Varaville



Bulletin municipal de la commune de Varaville - n°40 - Été 2009



ACTIVITÉS ESTIVALES : PAGE 10



EXPOSITIONS : PAGE 12



ASSOCIATIONS : PAGE 16

# SOMMAIRE

**3 Informations municipales**

**4 Etat civil**

**7 CCAS**

**8 Rétrospective**

**9 Entreprise**

**10 Activités estivales**

**12 Culture**

**14 Conseils sécurité**

**16 Associations**

**24 Collecte des déchets**

**26 Agenda**

**27 Informations pratiques**

## Directeur de la publication

Joseph LETOREY, Maire de Varaville

## Rédaction et coordination

Nathalie WEIBEL, Raphaël ALDROVANDI

## Ont participé à la rédaction de ce numéro

Agathe LEMOINE, Aurélie NIARD

## Photos

Raphaël ALDROVANDI, Florence EVAÏN,

Patrice JEAN, Joseph LETOREY,

Nathalie WEIBEL, X.

## Conception et réalisation

Corlet Caen - 02 31 35 18 60 - N°20123

## Impression

Corlet Imprimeur



Imprimé sur papier recyclé Cyclus

# ÉDITORIAL

Varavillaises, Varavillais,

Ce début de période estivale a été marqué par des événements donnant à notre vie quotidienne une dimension plus large.

Les élections européennes ont eu lieu et si elles n'ont pas déclenché un enthousiasme délirant, c'est bien parce que l'Europe assure sa première mission : la paix.

Les cérémonies du 65<sup>e</sup> anniversaire du débarquement sont venues nous rappeler qu'à une époque pas si lointaine, c'est sur nos plages qu'a commencé le long chemin vers la liberté et la paix dans le monde.

Plus près de nous, notre communauté de communes vient de mettre en place la collecte sélective des déchets. Trier pour recycler est aussi un enjeu mondial : la sauvegarde de notre planète.

Et voici que l'été commence. Varaville prend un air de vacances, les volets s'ouvrent sur des maisons heureuses ; pour quelques semaines, c'est la plage qui devient le centre de notre commune, animée d'une vie intense.

La saison estivale a fait l'objet d'efforts particuliers : remise en état des postes de secours, création d'une base nautique, nombreuses expositions et animations qui vont apporter une vie estivale digne d'une cité balnéaire. Tous se sont mobilisés autour de la mairie : personnel administratif et technique mais aussi office de tourisme, comité des fêtes, associations, bibliothèque. Chacun a apporté sa pierre à la réussite de cette période tant attendue : les vacances.

Des changements commencent à apparaître sur la commune : vous trouverez ainsi des jeux dans les squares du Home et du bourg pour l'agrément des plus jeunes, des installations pour les personnes handicapées, une réfection des sentiers entre le bourg et le Home.

La communication a fait partie des priorités de la commune : nouveaux panneaux d'affichage au bourg et au Home, nouveaux sites Internet, pour la commune et pour l'office de tourisme. Vous pourrez lire dans cette revue que toutes les associations de la commune qui le souhaitent peuvent s'exprimer ; leurs textes vous sont transmis, même si, quelquefois, la vérité souffre de quelques entorses !

La vie de la commune a été marquée, au mois de mars, par le traditionnel vote du budget. Les nombreuses dettes anciennes ont été réglées et c'est avec une situation assainie qu'a été préparé un budget dynamique, toutefois marqué par un maintien des taux communaux : les impôts n'ont pas été augmentés en 2009.

La vie associative est fructueuse : le comité des fêtes et l'office de tourisme nous apportent de nouvelles activités et les associations de quartier ou d'animation fonctionnent bien.

Nous avons aussi assisté à la naissance d'une nouvelle association regroupant bon nombre des candidats de la liste évincée lors des dernières élections municipales. Leur publication contient tant de contre-vérités qu'il convient de s'interroger sur l'objectif d'une telle diffusion. L'ignorance et la maladresse ne sauraient tout excuser.

Qu'à cela ne tienne, les projets de sécurisation du bourg et du Home sont sur la table, le PLU est en marche ; vous trouverez un point précis de tous les projets dans les pages suivantes.

Je vous souhaite à tous un très bon été et de très bonnes vacances.



**Le maire,  
Joseph LETOREY**

# LE POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS

Beaucoup de questions sont posées au sujet des divers travaux engagés sur la commune.

Un point s'impose pour une information réelle :

## Matmut

Cet interminable feuilleton agite les esprits depuis 2003 et a connu plusieurs épisodes cette année.

La Matmut immobilier, filiale de la compagnie d'assurance du même nom, a acheté les terrains situés face à la mairie et a demandé un transfert de permis de construire, formule administrative permettant de changer le titulaire d'un permis. Une irrégularité dans la formulation a valu une annulation de ce transfert, et un nouvel arrêt des travaux. La société a demandé un nouveau transfert, la mairie s'est assurée le concours de plusieurs avocats afin de s'assurer de la légalité de l'opération et a signé cette nouvelle demande.

Aujourd'hui, les travaux ont repris sur les 13 maisons commencées. Une convention, conclue en 2007 entre la mairie et la société Matmut, prévoyait que 10 à 15 maisons seraient destinées à la location ; suite à un accord avec la municipalité de l'époque, le chiffre retenu a été de 13 et la localisation celle que vous pouvez voir actuellement.

Par la suite, la construction est prévue en trois tranches, les travaux commençant lorsqu'un pourcentage suffisant de ventes sera réalisé.

Cependant, un nouveau problème vient de se présenter : la mise en liquidation judiciaire de l'agence en charge de la commercialisation qui risque fort de repousser ces échéances à une date ultérieure.

## Le golf

La gestion du golf fait l'objet d'une convention provisoire qui se termine à la fin 2009. Ce type de gestion fonctionnait depuis 50 ans, mais n'est plus légal aujourd'hui, l'occupation de terrains publics par une association privée étant encadrée par des règles strictes (loi Sapin).

Le syndicat intercommunal du golf, composé des villes de Varaville et Cabourg a modifié ses statuts et travaille afin de pouvoir assurer la gestion de l'ensemble du golf et sa pérennité. La commune va mettre de nouveaux terrains à la disposition du golf ainsi qu'un parking et contribuera ainsi à son développement et à une sécurité demandée depuis longtemps par les golfeurs.

## Le Grand Large 2

Beaucoup de difficultés ont accompagné la création de ce lotissement : le Plan Local d'Urbanisme, jugé illégal, a été annulé par le tribunal administratif, rendant ce lotissement inconstructible. Il a fallu faire une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, traiter les problèmes de la loi sur l'eau, de l'état du sous-sol et résoudre les nombreux problèmes administratifs. Le tout a été réglé en quelques mois, un délai bien court au vu de l'ampleur des difficultés, qui a cependant paru bien long à ceux qui attendaient de construire leur maison. Aujourd'hui, les ventes se terminent, les travaux commencent, de nouveaux habitants vont arriver sur la commune, apportant une nouvelle jeunesse.

## Le Plan Local d'Urbanisme

Ce document gère toutes les règles d'urbanisme de la commune. Suite à son annulation par le tribunal, il faut en élaborer un nouveau ; le projet est lancé, sans précipitation inutile et il suivra son cours ; il respectera le patrimoine de la commune, préservera son identité, et la protégera des bétonnages massifs tout en lui assurant un développement harmonieux. Il se traduira par quelques zones constructibles nouvelles, particulièrement sur le bourg, le Home arrivant à saturation. Il comportera aussi de nouvelles zones boisées et prendra en compte toutes les règles liées à l'environnement : les énergies renouvelables, les vérandas etc..

## La cité lacustre

Ce projet démentiel, de 460 logements, comportant de nombreux équipements de tourisme, a été refusé par la police de l'eau et par le contrôle de la légalité de la préfecture, qui a mis le maire en demeure d'annuler ce permis illégal, et cela a été fait.

Le promoteur a saisi la justice, contestant la légalité du retrait de permis de construire et espérant percevoir les bénéfices sans faire les constructions ; la justice a rendu son jugement en juin 2009 sur la première demande : le retrait de permis était parfaitement légal. La demande indemnitaire sera jugée ultérieurement.

## Le parking du stade

Le permis de construire de l'opérateur social n'était pas viable. Il y a renoncé, en accord avec la mairie. Un projet est en cours d'élaboration pour la réalisation d'un parking sur une partie du terrain, une autre étant consacrée aux animations estivales et sportives.

## Le camping de la mer

L'ancien camping de la mer est toujours à l'abandon. Trois permis de construire avaient été déposés, deux ont été annulés, le troisième fait toujours l'objet d'un contentieux. Il faut encore attendre un peu pour connaître l'issue de ce contentieux. L'ancien CODEC fait partie du projet et devra attendre aussi pour connaître un nouvel avenir.



### Le parking Piron

Des menaces ont pesé sur ce parking, longtemps fermé. Aujourd'hui, il fait partie des problèmes réglés. Les délibérations ont été annulées par le tribunal et il restera le parking dont les Varavillais ont besoin.

### La sécurité

Premier souci des Varavillais, du bourg comme du Home, c'est l'objet de toutes les attentions de la Mairie. Il faut travailler avec le Conseil Général car les 2 pôles de la commune sont traversés par des routes départementales. Il faut aussi prendre en compte les pistes cyclables. Les projets sont en cours d'étude et seront présentés aux habitants.

### Les contentieux

Le dialogue et la négociation ont prévalu sur les actions en justice.

La cité lacustre, le camping de la mer, un parc résidentiel de loisirs (le Toucan) et les précédentes modifications du Plan d'Occupation des Sols sont les seuls contentieux en attente de règlement aujourd'hui. Il est à noter que tout s'est terminé dans le sens souhaité par la mairie et s'il ne faut sans doute pas rêver une paix totale, nous maintiendrons le cap : « pour ne pas être attaqué, il faut être inattaquable ».

### La CCED

La CCED, notre communauté de communes met en place la collecte sélective des déchets, participant ainsi à la protection de notre planète et de nos ressources naturelles. Cette revue consacre une large place à cet événement qui va bousculer nos habitudes.



### L'effacement des réseaux

La municipalité, dans sa politique de mise en valeur de notre cadre de vie, mène un programme d'enfouissement coordonné des réseaux, qui consiste à enterrer simultanément tous les réseaux aériens fournissant l'électricité, le téléphone et l'éclairage public.

Ce plan d'effacement des réseaux a été mis en place avec le SDEC (Syndicat intercommunal d'énergies et d'équipement du Calvados), qui finance l'opération à hauteur de 60%. La priorité a été donnée aux réseaux en fils nus, les plus fragiles, notamment lors de vents importants. La première rue concernée sera la rue des Bains, en octobre 2009, suivie dès janvier 2010, par le secteur de la mairie.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- FAYE Hippolyte Clément Gaspar, le 14 janvier 2009
- BALLARIN Anouk Marie Téa, le 3 mars 2009
- CAUCHARD Diane Rina Katell, le 6 mars 2009
- GUILLET Mathéo Serge Albert, le 28 avril 2009
- LE MONNIER Raphaël Thomas Pascal, le 5 juin 2009

### DÉCÈS

- CHAILLOU veuve RICHARD Micheline Augustine Marguerite, le 21 janvier 2009
- FRAPIER Jacques Edmond Pierre, le 11 février 2009
- OTTENIN Isai André Marius, le 14 février 2009
- POUETTRE Yves Gilbert Philippe, le 18 février 2009

# INFORMATIONS DIVERSES

## Arrêté contre le bruit

Il est dans les devoirs d'une mairie de protéger la santé et la tranquillité publiques. Or, les bruits excessifs constituent une nuisance qui peut leur porter atteinte. C'est pourquoi il est nécessaire de limiter le bruit et toutes formes de pollution sonore dans les zones urbaines comme dans le marais. A cet effet un arrêté municipal contre le bruit a été pris par le M. le Maire. Il est consultable sur les panneaux d'affichage et sur le site internet de la commune ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr))

En voici quelques extraits :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses de 10 h à 12 h.**

### Animaux domestiques

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la santé des voisins, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est interdit de laisser aboyer un chien dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans des locaux industriels et commerciaux sans que le responsable ne puisse à tout moment faire cesser les aboiements.

### Engins de chantiers

Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits les dimanches et jours fériés et de **20 h à 7 h** les jours ouvrables. En outre, ils sont interdits du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août tous les jours dans la zone proche du rivage, c'est à dire entre la route départementale D 514 et la mer. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le Maire s'il est nécessaire – en cas d'urgence ou pour des raisons de sécurité – que les travaux soient effectués en dehors des heures et jours autorisés.

## Passeport biométrique

Depuis le 14 mai 2009, les passeports biométriques, régis par le deuxième volet du règlement européen du 13 décembre 2004, sont délivrés dans le département du Calvados. Quelle que soit l'adresse de leur domicile, les administrés doivent déposer leur demande de passeport dans l'une des 23 communes équipées de dispositifs de recueil de l'image numérisée et des empreintes digitales, à savoir : • Aunay sur Odon • Balleroy • Bayeux • Caen • Colombelles • Condé sur Noireau • Dives sur mer • Douvres la Délivrande, Evrecy • Falaise • Hérouville Saint Clair • Ifs • Lisieux • Livarot • Mézidon Canon • Ouistreham • Pont L'Evêque • Thury Harcourt • Tilly sur Seules • Trévières • Trouville sur mer • Verson • Vire. Honfleur se verra équipée dans le courant du second semestre 2009.

Les procédures pour la carte nationale d'identité sont inchangées, et vous pouvez toujours vous adresser à la mairie de Varaville pour la délivrance de cette carte.

## Nettoyage manuel de la plage

Ne confondons pas déchets et laisse de mer. La municipalité a fait le choix de limiter autant que possible le nettoyage mécanique

de la plage, qui retire en même temps que les déchets les éléments qui permettent à la plage de rester un milieu vivant. A cet effet M<sup>lle</sup> Angeline GERMAIN a été recrutée pour la saison pour effectuer en matinée un ramassage manuel sélectif des déchets sur la plage. Elle travaillera également au bureau de poste en fin de matinée et l'après midi.

## Agent de Surveillance de la voie publique

M. Thomas GRENET a été recruté pour la saison estivale en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pour seconder notre policier municipal, M. Xavier MAURIN, dans ses missions, notamment en ce qui concerne la surveillance des voies publiques et la prévention aux abords des lieux publics.

## Opération tranquillité vacances

La police municipale de Varaville vous propose un service totalement gratuit : pendant que vous profiterez de vos congés, la police municipale peut veiller sur votre domicile. Il vous suffit simplement de compléter un formulaire qui est disponible à la police municipale ou que vous pouvez

télécharger sur le site de la commune ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)). Les agents de la police municipale effectueront des rondes autour de votre domicile, et pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, en cas d'effraction, prendre immédiatement les mesures nécessaires.

## Feux d'artifice

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré **le lundi 13 juillet à partir de 22 h 30** depuis les Etangs Le St Georges, cadre verdoyant où leur propriétaire, M. GVOZDEN, nous accueillera une nouvelle fois. Venez nombreux célébrer ce rendez-vous familial !



**Le samedi 15 août à partir de 22 h**, un second rendez-vous sera également proposé : un feu d'artifice sera tiré depuis la plage du Home (face au Poste de Secours n°1), organisé par le comité des fêtes.



### Aménagement d'un espace pour personnes à mobilité réduite sur la plage

Dans le cadre de l'application de la *loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, votée le 11 février 2005, la municipalité a répondu favorablement à la demande de l'association *Accueil de Saint-Aubin* de voir aménagé un accès à la plage pour les personnes à mobilité réduite. Les services techniques ont ainsi aménagé l'entrée de la plage rue Malhéné, en installant une plateforme en caillebotis bois à chaînes. Ce modèle breveté, particulièrement intégré dans le paysage, est adapté pour les déplacements des utilisateurs de fauteuils roulants. Ces aménagements sont déjà utilisés par les membres de l'association *Accueil de Saint-Aubin* et leur permettent enfin d'accéder confortablement à la plage et de profiter pleinement de ses bienfaits. L'accès à cet espace est libre, mais la priorité est donnée aux personnes à mobilité réduite.

### Recensement

Le dernier recensement sur notre commune date de 2005 ; suivant les dernières prescriptions gouvernementales, le prochain aura lieu en 2010. Deux personnes seront recrutées par la mairie pour effectuer ce recensement à partir de janvier prochain. L'une le fera sur Le Home et l'autre sur le Bourg et le marais. Elles seront rémunérées selon un barème fixé par l'état. Il est nécessaire de bien connaître la commune et ses habitants, d'être sérieux et discret. Si vous êtes intéressé et disponible à cette période, contactez la mairie.

### Nouveaux sites internet

Depuis le printemps deux nouveaux sites internet ont vu le jour : celui de la commune : [www.varaville.fr](http://www.varaville.fr) et celui de l'office de tourisme : [www.ot-varaville.fr](http://www.ot-varaville.fr). Ces sites ont été conçus et réalisés en interne, par les élus et Raphaël ALDROVANDI, employé communal à l'office de tourisme. Vous trouverez en particulier sur le site de la commune de multiples renseignements, des délibérations du conseil municipal aux coordonnées des associations de la commune, en passant par l'agenda des manifestations, ou la météo locale. Appelé



à évoluer régulièrement, le site tentera de vous donner toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin. Si vous souhaitez publier des informations ou nous faire part de suggestions, rendez-vous sur le site et contactez le webmaster ou écrivez à l'adresse :

[varaville.communication@gmail.com](mailto:varaville.communication@gmail.com).

### Plan Communal de Sauvegarde

S'il est impossible de connaître par avance les catastrophes naturelles ou industrielles pouvant frapper notre commune, on peut toutefois en prévoir la nature, et les dispositions à mettre en œuvre le cas échéant. Dans le cadre de la Loi du 13 Août 2004, dite Loi de Modernisation de la Sécurité Civile, notre commune a identifié les risques majeurs potentiels, et procède actuellement à la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) ainsi que d'un « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » (D.I.C.R.I.M), qui constituera la base de votre information en tant que citoyen. Dans l'optique de la mise en place de ces dossiers de prévention, les habitants, et notamment ceux dépendants d'une assistance particulière, peuvent se faire volontairement recenser sur un fichier spécifique et confidentiel afin d'être pris en compte en priorité en cas de catastrophe. Ils doivent pour cela remplir le document d'inscription disponible en Mairie.

# CCAS

**Centre Communal  
d'Action Sociale (CCAS)**

Concernant le premier semestre 2009 et la fin de l'année 2008 voici les quelques manifestations organisées par le CCAS. Ces dernières ont commencé par le repas des seniors le 18 décembre dernier ; ce déjeuner a rencontré un vif succès au sein d'une ambiance festive. Une soixantaine de convives et des membres du conseil municipal ont effectué quelques tours de valse avec l'orchestre de M. SAVIL. La bonne humeur et leurs sourires sont une belle récompense pour cet après-midi consacré à nos aînés. (pour mémoire : à partir de 65 ans les Varavillaises et les Varavillais seront conviés à ce repas).

Dans les quelques jours qui ont suivi, les seniors n'ayant pu assister à cette fête se sont vu remettre un colis à leur domicile par un membre du conseil municipal ; pour ces colis 2008, les membres du CCAS ont privilégié les produits locaux.

Le père Noël, comme le veut la tradition, est tout naturellement passé le 19 décembre dernier pour tous les enfants habitant sur la commune. Petits et grands étaient présents ; nous avons accueilli 150 invités ; après un spectacle qui fut fort apprécié autant des petits, des juniors et de leur famille, compte tenu de la diversité de ce dernier, mêlant à la fois de la magie, du conte et d'autres mises en scènes insolites. Bien sûr, il y a eu la traditionnelle distribution des jouets autour du sapin qui restera un excellent souvenir pour



**Le fabuleux Trésor d'Estambouc, proposé par Normandie Spectacles**

nos petits Varavillais, leur famille et les élus. Nous vous rappelons que tous les enfants qui résident sur la commune de Varaville, dès leur naissance et jusqu'à 15 ans se voient remettre un cadeau lors de cet arbre de Noël et, pour ceux qui ne peuvent y assister, ce petit paquet leur sera remis lors du passage de leurs parents en Mairie jusqu'au 15 janvier.

Le 9 janvier 2009, la traditionnelle galette a rassemblé nos anciens ; ils ont dansé au son de quelques bonnes musiques. Ce fut également un moment privilégié pour toutes les personnes présentes.

Pour l'année 2009, nous vous proposons les manifestations suivantes :

- Voyage des seniors

le **mardi 8 septembre 2009**

(visite « Au cœur des marais de Carentan »)

- Repas des anciens

le **vendredi 11 décembre 2009**

- Noël des enfants

le **vendredi 18 décembre 2009**

Le CCAS est à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Mairie. Que toutes les personnes qui le souhaitent n'hésitent pas à entrer en contact avec nous pour être accompagnés dans leurs démarches concernant l'aide à la personne ou toute autre demande. Nous vous rappelons que le Secours Catholique de Cabourg (rue du petit Pont de pierre) peut être d'un grand secours ponctuel ainsi que les Restaurants du cœur pendant la saison hivernale.

En 2009, l'aide au chauffage a été renouvelée et concerne cette année huit personnes de la commune en fonction bien évidemment des ressources de chacune.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une bel été et de bonnes vacances.

Anne-Marguerite LE GUILLOU

## Plan national canicule

En complément du « Plan Communal de Sauvegarde » et dans le cadre du « Plan national canicule », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, ou les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé ou de l'allocation compensatrice tierce personne ou titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau

de la Commune. Les Varavillais se sentant concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette action permettra une intervention des Services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan canicule ».

**Contactez la mairie, du lundi au samedi de 9 h à 12 h ou le mercredi après-midi de 14 h à 17 h au 02 31 91 04 74, ou la Police Municipale au 02 31 24 08 00.**

## FÊTE DU NAUTISME

La Fête du Nautisme est un rendez-vous national annuel. La Station Nautique de l'Estuaire de la Dives a participé à cet événement le dimanche 17 mai 2009 en organisant de nombreux baptêmes gratuits pour petits et grands et des portes-ouvertes au sein des structures nautiques de la CCED. A Varaville, ce sont des baptêmes en catamaran, kayak et planche à voile qui ont été proposés sur la plage du Home. Le président de la communauté de commune M. Olivier COLIN, accompagné de M. Pierre MOURARET, maire de Dives sur Mer et Vice-Président de la CCED se sont rendus à la base nautique de Varaville pour constater le succès de l'opération

et rencontrer les moniteurs de la base nautique M. Rodolphe TRIBOUILLARD et M. Paulin SEVESTRE ainsi que M. Jean LEBÈGUE, élu varavillais représentant la commune au sein du Conseil de Station nautique de la CCED. Retrouvez toutes les activités de la base nautique page 10.



## ACTION D'INSERTION



Lors d'une réunion organisée par la Cellule locale d'insertion (secteur Caen Est), il a été convenu d'organiser des microprojets pour les personnes les plus éloignées de l'emploi en lien avec les collectivités.

Dans ce cadre, la Mairie de Varaville a organisé le mercredi 27 mai une demi-journée pédagogique appelé « Rivage propre » : une démarche éco-citoyenne encadrée par M. JEGOUREL du Centre permanent d'initiative pour l'environnement, M<sup>me</sup> MARIE de l'association SOPI et Aurélie NIARD, conseillère municipale de Varaville. Sept personnes bénéficiaires du RMI ont appris à mieux connaître le littoral et ont pu ramasser dans les dunes 8 kg de déchets en à peine deux heures, composés essentiellement de polystyrène, plastique, filets et cordages.

## VARAVILLE, CAPITALE DES VARADEROS



Connaissez-vous les Varaderos ? Il s'agit de motos de marque Honda, communément nommées « les Varas ». Le Club de France des Varaderos a demandé à la commune de Varaville de devenir leur capitale. Le comité des fêtes

de Varaville a ainsi organisé une rencontre avec une « bande de motards », provenant de toutes les régions françaises. Certains ont fait plus de 800 km sous la pluie, avant d'atteindre la commune, d'autres ont longtemps cherché la mairie au Bourg... Une fois le groupe réuni, tous se sont retrouvés dans une ambiance très sympathique sous la bannière de Varaville avec M. le Maire, venu pour l'occasion avec sa 125 cm<sup>3</sup>. A la suite d'une série de photos, d'un petit encas bien mérité

organisé par le comité des fêtes, la journée a continué avec une balade pour découvrir notre commune (la plage, le golf, le chemin de l'Anguille, ...). Nos routes se sont séparées sur la place du Bourg de Varaville, mais les membres du forum internet Varaderomania (<http://varadero1000france.fr/>) ont promis de revenir pour une prochaine escale.



# AU PIED DES MARAIS



Vous recherchez une cuisine gastronomique, raffinée, avec une touche d'originalité, à proximité de chez vous, et à portée de tous ? Venez découvrir la cuisine de Thierry RAMARD, installé depuis 2002 « Au pied des Marais » à Varaville.

Après quelques années passées à Paris ou à Londres, c'est à Varaville que Thierry RAMARD a choisi de s'installer, sur un coup de cœur, en reprenant l'établissement « Au pied de Cochon », rebaptisé « Au pied des Marais ». L'établissement, conseillé par de nombreux guides gastronomiques, vous accueille dans une atmosphère

chaleureuse alliant un cadre rustique, avec poutres et grande cheminée, à une décoration contemporaine.

Vous pourrez déguster « Au pied des Marais » les spécialités de Thierry RAMARD, qui ne manquera pas de vous conseiller : l'escalope de foie gras de canard poêlé au vinaigre de cidre, le bar poêlé au nem d'andouille et pomme, le pied de cochon décliné de multiples façons (grillé, farci « Vallée d'Auge », ou au camembert en galette), les grillades sur la cheminée (caneton rôti à la broche, carré d'agneau aux pistaches, côte de bœuf) et, en guise

de dessert, l'assiette normande (teurgoule, fallue, tarte tatin, sorbet pomme et verre de pommeau) ou le mi-cuit au chocolat.

La carte des vins, remarquable, vous permettra les meilleurs accords et l'enthousiasme perceptible du chef finira de vous convaincre que cette adresse est un lieu qui tient ses promesses !

**Au pied des Marais Thierry RAMARD**  
**26 avenue du Président Coty**  
**Le Home • 14390 VARAVILLE**  
**02 31 91 27 55 • aupieddesmarais.com**  
**Ouvert du jeudi au lundi, midi et soir**

## RECETTE

### BAR POÊLÉ AU NEM D'ANDOUILLE ET POMME

#### Le Bar

4 pavés de bar de 120 g  
 Fleur de sel  
 ½ pomme verte en julienne très fine  
 30 g d'huile d'olive

#### Le nem

2 feuilles de brick  
 1 jaune d'œuf  
 4 x 30 g d'andouille de Vire  
 4 x ¼ de pomme verte en julienne  
 Fleur de sel

#### La ratatouille

1 oignon ciselé  
 ½ poivron rouge, jaune et vert  
 épluchés en dés  
 4 tomates sans peau et sans pépins  
 50 g d'huile d'olive  
 Sel, poivre et fleur de sel

#### La sauce

10 cl de crème d'Isigny  
 10 cl de pommeau de la Vallée d'Auge  
 Sel, poivre blanc

#### Pour 4 personnes

■ **Préparation** : 1 heure ■ **Cuisson** : Ratatouille : 30 min  
 Sauce : 5 min - Le bar et le nem d'andouille : 8 min

#### 1. La ratatouille

Faire suer les oignons avec l'huile d'olive. Attendre une légère coloration, ajouter les dés de tomates 2-3 minutes, ajouter les poivrons 10 minutes, les courgettes 5 minutes et vérifier l'assaisonnement.

#### 2. Le nem

A l'aide d'un pinceau passer le jaune d'œuf sur la ½ feuille de brick ; mettre l'andouille et la pomme et rouler façon nem.

#### 3. La cuisson du bar, le nem et la sauce

Poêler le bar côté peau 4 à 5 minutes et le retourner 3 à 4 minutes à l'huile d'olive ; mettre en même temps les nems au four à 160°C 6 à 7 minutes . Mettre dans une casserole la crème et le pommeau. Réduire de moitié.

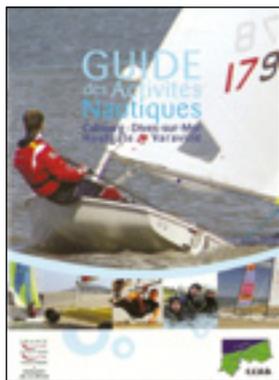
#### 4. Finition et dressage

Disposer le bar sur le nem ; faire une quenelle de ratatouille à côté et disposer la sauce à côté.  
 Mettre la julienne de pomme sur le bar et ajouter la fleur de sel.  
 Bon appétit...



## BASE NAUTIQUE DE LA CCED

Le « point plage » créé par la communauté de communes de l'Estuaire de la Dives (CCED) devient une « base nautique » et se tiendra sur la plage du Home, face au poste de secours n°1, rue Raoul Magdelaine, du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'aux premiers jours de septembre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.



Vous pourrez y louer des catamarans, planches à voile ou kayaks de mer, et

profiter de l'assistance et des conseils de moniteurs diplômés.

Vous pourrez également prendre des cours particuliers ou vous inscrire à des stages de groupes sur Caravelle.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le pôle nautique de l'Estuaire de la Dives au

02 31 91 43 14 ou consulter le guide des activités nautiques de la CCED, disponible en mairie ou à l'office de tourisme.



## TENNIS

Les trois courts de tennis sont situés à l'extrémité du stade. Ils sont ouverts tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à l'office du tourisme au 02 31 24 73 83.

Vous pouvez également vous inscrire pour des stages ou des cours particuliers auprès de M. Say LUANG, diplômé d'état, au 06 87 43 65 73.

## ASSOCIATION BIEN-ÊTRE ET CULTURE

L'association « bien-être et culture » propose des activités régulières (exercices de plein air) le samedi matin, ou à la carte (peinture sur porcelaine, sorties culturelles). Consulter le programme détaillé page 18... ou sur le site internet de la commune, rubrique associations ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)).

## COURS DE PEINTURE



La municipalité propose des cours de peinture et de dessin, à destination des jeunes et des adultes, avec Mme Cathy CERE, qui enseigne depuis plus de 20 ans avec passion les bases du dessin, les techniques de l'aquarelle, de l'huile et du pastel.

Les cours auront lieu du mardi 21 au vendredi 31 juillet, le matin (9h30 à 11h30) pour les enfants et l'après-midi (14h à 17h) pour les adultes, à la salle polyvalente ou en extérieur.

Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme : 02 31 24 73 83.

## CLUB DE PLAGE

Le club de plage municipal sera ouvert du 4 juillet au 28 août 2009, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, sauf les lundis matins. Il est situé sur la plage du Home, face au poste de secours n°1, rue Raoul Magdelaine.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser sur place ou à l'office du tourisme au 02 31 24 73 83.



# RANDONNÉES ET SORTIES DE DÉCOUVERTE

Comme chaque année, des randonnées pédestres, guidées par M. Thierry TÉTREL de l'A.D.T.P.C. (Association départementale de tourisme pédestre du Calvados) sont organisées sur la commune de Varaville. Venez (re)découvrir les sentiers et chemins de Varaville, et partager les connaissances de M. TÉTREL.

## Programme des randonnées pédestres 2009 :

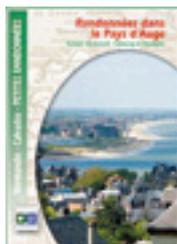
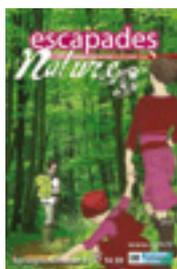
- **Mardi 14 juillet** : Randonnée « **Bavent et le marais aux cigognes** » (9h-12h, 13 km, rendez-vous devant l'église du Bourg, gratuit) ;
- **Mardi 4 août** : Randonnée « **La batterie des marais** » (9h-12h, 12 km, rendez-vous devant l'Office de Tourisme, gratuit) ;
- **Mardi 25 août** : Randonnée « **L'écurie des charmes, quel bonheur !** » (9h-12h, 12 km, rendez-vous devant l'Office de Tourisme, gratuit).

Et comme l'an dernier, vous retrouverez deux sorties sur le littoral organisées par la Maison de la Nature de Sallenelles, qui vous permettront de découvrir la faune et la flore des dunes, de la plage, de l'estran :

- **Samedi 25 juillet** : Sortie « **Coquillages et crustacés** » (10h-12h, RDV devant l'Office de Tourisme, gratuit)
- **Vendredi 14 août** : Sortie « **Coquillages et crustacés** » (10h-12h, RDV devant l'Office de Tourisme, gratuit)

Retrouvez les sorties « Coquillages et crustacés » dans le guide **Escapade Nature**, édité par le conseil général du Calvados, disponible à l'office de tourisme ou sur internet ([www.cg14.fr](http://www.cg14.fr)).

Mais l'Office de Tourisme vous propose aussi une nouveauté cette année. **Une sortie découverte du Home**, qui vous fera voyager non seulement dans les rues du Home mais aussi dans les époques. L'histoire de Varaville remonte au Moyen-âge. Déjà, la commune s'étendait sur plusieurs centaines d'hectares. Et c'est à partir de 1870 environ que la commune, et en particulier le hameau du Home, a commencé à se développer pour devenir ce havre de paix verdoyant et atypique en front de mer.



Mais qui peut se targuer de connaître la riche histoire du Home en intégralité ? Où était situé le champ de courses ? Quid des activités du préventorium ? En quelle année la ligne de chemin de fer qui passait par le Home et sa gare ont-elles fermé ? Peu de personnes, sans doute, sont susceptibles de retracer avec exactitude l'Histoire du Home. Après moultes réflexions, un parcours a été décidé, un guide réalisé, des dates posées.

Pour cette année, M. Thierry TÉTREL, guide de l'A.D.T.P.C., et M. Nicolas OSSIPOFF mèneront deux sorties, à savoir :

- **le jeudi 16 juillet de 10h à 11h30** (rendez-vous devant l'Office de Tourisme, gratuit).
- **le jeudi 6 août de 10h à 11h30** (rendez-vous devant l'Office de Tourisme, gratuit).

Nous vous attendons nombreux et espérons que cette sortie découverte consolide vos connaissances.

Le Home cette année, pourquoi pas le Bourg l'année prochaine ? Ad libitum.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme de Varaville au 02 31 24 73 83.

Vous trouverez également en vente à l'Office de Tourisme le topoguide réalisé par la CCED : Randonnées dans le Pays d'Auge, autour de Dozulé, Cabourg et Houlgate - 15 circuits balisés d'une durée de 1h30 à 5h30, 9 €.

## L'ESTIVALE DE CHANCORDANSE

L'association Chancordanse propose **en juillet et août** à la salle de l'Andelysienne (21 avenue Général Leclerc) :

- **Pour les adultes** : un entraînement de gym douce, le mercredi et le samedi.
- **Pour les enfants** (à partir de 5 ans) : des petits jeux qui bougent en musique.

Horaires et renseignements au 02 31 47 80 57 ou 06 37 73 65 86.

## ATELIER CERFS-VOLANTS

M. HENTGEN propose, avec le comité des fêtes, un atelier de montage de cerfs-volants destiné aux enfants, à la salle polyvalente puis sur la plage pour des essais en vol : **les lundi 6 juillet et lundi 4 août de 14h à 17h.**



## EXPOSITION ESTIVALE DE PEINTURE ET SCULPTURE

La **XXVII<sup>e</sup> Exposition estivale de peinture et sculpture** de Varaville sera présentée à la salle polyvalente du 9 au 19 juillet 2009.

Vainqueur du Prix du Public 2008, M. Michel COULOMBE en sera l'invité d'honneur. Peintre, graphiste, ex « routard » des années 70, il vous invite à « un voyage pictural insolite, du micro-cosmos aux galaxies lointaines, en passant par la Terre où la nature se perd dans un nuage de poussières ou de pigments cosmiques ». (Découvrez son univers sur <http://coulombemichel.e-monsite.com>) Vous pourrez rencontrer M. Michel COULOMBE les 13 et 14 juillet, et le voir peindre. Une trentaine d'artistes, originaires de Varaville, des communes de la CCED ou des communes environnantes, utilisant des techniques variées (aquarelle, huile, pastel, encre, sculpture...) l'accompagneront pour cette exposition et le public décidera du lauréat du Prix du Public 2009, qui sera remis le 19 juillet à 19h.

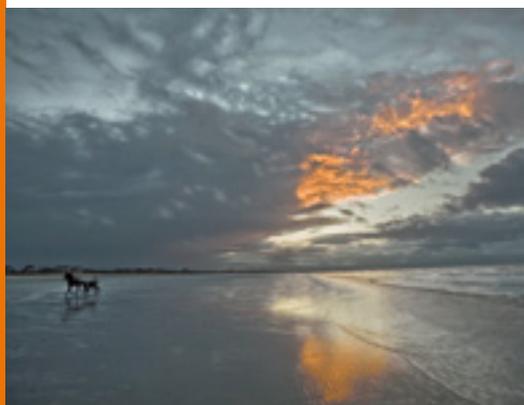
**Du 9 au 19 juillet, salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h, Entrée Libre.**



## EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES « PRÈS DU BORD »

Après avoir travaillé dans la photographie publicitaire, notamment pour de prestigieuses marques de cosmétique, Eric L'HOTELLIER s'est tourné vers la photographie artistique. Les paysages normands, et notamment le littoral, sont devenus ses paysages de prédilection. Installé dans notre commune, il a tenu une galerie à Cabourg puis à Beuvron-en-Auge, et expose régulièrement dans les galeries normandes.

Il présentera son exposition intitulée « Près du bord », **du 5 au 16 août 2009, de 15h à 19h**, à la salle polyvalente de Varaville. Entrée libre.



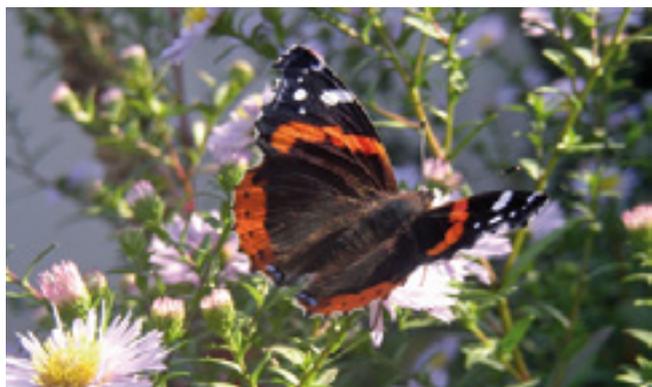
## EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES « FAUNE ET FLORE À VARAVILLE »

Dans le cadre du concours photo « Faune et flore à Varaville », une trentaine de photographies ont été sélectionnées et seront exposées **du 18 au 23 août 2009** à la salle polyvalente de Varaville. (Entrée libre de 15h à 19h, tous les jours).

Elles seront accompagnées d'une exposition pédagogique sur la faune et la flore de nos régions, réalisée par le photographe Arnaud GUÉRIN pour la ville de Cabourg, et exposée les deux années précédentes sur la promenade Marcel Proust à Cabourg.

Le jury a déjà décerné deux prix : le prix Junior est attribué à M<sup>lle</sup> Elisa GROSJEAN (photo en bas à gauche), résidant au Home, le prix Adulte a été attribué à M. Pierre-Alain DESTIN (*Grenouille dans lentilles d'eau*, photo en bas à droite), résidant à Houlgate.

Les visiteurs auront la possibilité de voter pour leur photographie favorite durant toute l'exposition. Les prix du public (adulte/junior) seront remis en même temps que les prix du Jury, le dimanche 23 août à 19h.



## CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES ÉDITION 2009

Envoyez vos photographies illustrant le thème « **Varaville à vélo** » et participez à l'exposition de photographies organisée en août 2010 à la salle polyvalente de Varaville. Une première sélection, effectuée par un jury d'élus, de membres d'associations locales et de professionnels décernera un prix du Jury et désignera les photos qui seront exposées en août 2010. Deux catégories seront distinguées : Junior (16 ans et

moins) et Adulte (plus de 16 ans). Chaque participant peut soumettre jusqu'à trois photos jusqu'au 31 décembre 2009. Nous vous invitons à consulter le règlement complet du concours photo sur le site internet de la mairie ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)) ou à le retirer en mairie pour de plus amples informations (format des photos, adresse d'envoi, nature des prix, etc.)

**Bonne chance à tous !**

# Varaville à vélo



## LIVRES

Une petite sélection en lien avec l'actualité de Varaville ou avec l'actualité de l'édition concernant Varaville.

### Normandie sauvage



**Auteur : Arnaud Guérin**  
**Editeur : Ouest-France**  
**Collection : itinéraires de découvertes**  
**143 pages**  
**Format : 18,5 x 24 cm**

Le naturaliste et photographe normand

Arnaud Guérin vous propose de découvrir ou de redécouvrir une Normandie « sauvage ». Il a choisi 16 itinéraires pour partir sur les chemins d'une nature normande étonnante. De la baie du Mont-Saint-Michel aux falaises des Vaches Noires, du marais Vernier au Val de Saire, des montagnes de Suisse Normande à l'archipel de Chausey, les propositions de voyages sont nombreuses.

### La Normandie entre terre et mer



**Auteurs : Arnaud Guérin - Chantal Aubry**  
**Editeur : Dakota (Editions)**  
**158 pages**  
**Format : 15 x 21 cm**

Le littoral normand se laisse découvrir au fil de 25 balades à

la découverte d'un patrimoine naturel et historique unique. 25 balades commentées par des passionnés de nature. Des sites emblématiques protégés par le Conservatoire du littoral. Les plus beaux paysages de Normandie.

### Campagne et littoral, entre l'Orne et la Dives

**Amfréville, Bavent, Bréville-les-Monts, Cabourg, Gonnevilliers, Hérouvillotte, Merville-Franceville, Petiville, Ranville, Robehomme, Sallenelles, Varaville**

**Auteur : Annie Fettu**  
**Editeur : Cahier du temps**  
**120 pages - Format 15 x 15 cm**



Au départ de la baie de l'Orne sur le territoire de Cabalor jusqu'à l'estuaire de la Dives, Annie Fettu nous mène, à travers

des paysages riches et contrastés, au cœur de villages qui furent le théâtre d'événements historiques majeurs.

### Hors Limite



**Photographies : Éric L'Hotellier**  
**Texte : Bernd-Wilfried Bergen**  
**Editeur : Cahier du temps**  
**84 p. - Format 22 x 25 cm**

Les photographies d'Éric L'Hotellier prises sur la plage de Cabourg et le texte de Bernd-Wilfried Bergen évoquent chacun à leur manière les bords de mer, ces espaces de liberté où l'on oscille entre temps présent et rêve d'éternité, fusion avec les éléments et vision du sublime devant l'océan.

## GRIPPE A



### De quoi s'agit-il ?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les porcs. C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme (transmission interhumaine).

### Comment se propage cette grippe ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la toux, les éternuements ou les postillons.
- Par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main.
- Par contact avec des objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur, ...).

### Quels sont les symptômes ?

Les symptômes sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires. Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15.

### Comment s'en protéger ?

- Lavez-vous régulièrement les mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- Limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez. Et jeter votre mouchoir dans la poubelle.

### Quand et par qui sont prescrits les antiviraux ?

Des médicaments antiviraux (l'Oseltamivir (Tamiflu) et le Zanamivir (Relenza)) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

### Existe-t-il un vaccin pour se protéger de cette grippe ?

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

#### Pour toute information

0 825 302 302 (0,15 euro/min depuis un poste fixe)

[www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

## SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE...

Informez rapidement vos voisins immédiats ; ils peuvent souvent vous donner des renseignements essentiels.

Contactez les S.P.A. et les fourrières d'animaux de votre région ; faites le déplacement dans les refuges les plus proches, muni d'une photo. Si votre animal est tatoué ou pucé, vérifiez auprès du fichier central si vos coordonnées sont toujours exactes. Chaque année, des animaux identifiés ne retrouvent pas leurs maîtres parce que les changements d'adresse n'ont pas été communiqués.

Signalez sa disparition à la Mairie, aux services de fourrière, au commissariat de Police, à la Gendarmerie, aux Pompiers, aux cabinets vétérinaires. Diffusez annonce et photo dans les journaux, sur les radios locales, sur les sites Internet spécialisés. Affichez votre annonce avec la description détaillée de votre animal et sa photo chez les commerçants (boulangeries, bureaux de tabac, cafés, toiletteurs, etc.). N'hésitez pas à continuer vos recherches même plusieurs mois après sa disparition.

Si vous retrouvez votre animal, faites-le immédiatement identifier s'il ne l'est pas déjà.

### À noter :

**Fichier National canin : 01.49.37.54.54**

**Fichier National félin : 01.55.01.08.08**

**Identification électronique : 01.55.01.08.08**

**Email : [spafrance@spa-france.asso.fr](mailto:spafrance@spa-france.asso.fr)**

**Site Internet : <http://www.spa-france.asso.fr>**

### L'identification :

L'identification est obligatoire depuis la loi du 6 janvier 1999 pour tous les chiens de plus de quatre mois nés après cette date, pour tous les chiens et chats vendus ou donnés, pour tous ceux vaccinés contre la rage, pour tous ceux qui transitent par un refuge, une fourrière, un établissement de pension.

L'identification d'un animal permet de le retrouver plus facilement en cas de perte.

### Pour tout renseignement :

**Confédération Nationale des S.P.A. de France**

**25 quai Jean Moulin**

**69002 Lyon**

**Tél. : 04.78.38.71.85 - Fax : 04.78.38.71.78**

**Email : [spafrance@spa-france.asso.fr](mailto:spafrance@spa-france.asso.fr)**

**Site Internet : <http://www.spa-france.asso.fr>**

# CONSEILS DE PRÉVENTION POUR UN ÉTÉ SANS SOUCI SUR LA PLAGE



Sur la plage, mettez en place quelques réflexes !

- **Déshydratation** : Les nourrissons et les personnes âgées sont très exposés au risque de déshydratation. Pour la prévenir, buvez régulièrement de l'eau fraîche non glacée.
- **Ne laissez jamais vos enfants dans une voiture avec les fenêtres fermées**, la température peut monter très rapidement. Protégez vos enfants du soleil en leur laissant T-shirt, casquette, lunettes de soleil et en appliquant une crème solaire.
- **N'emmenez pas un nourrisson sur la plage** : le vent, le sable et le soleil ne sont vraiment pas bons pour lui.
- **Exposez-vous de manière progressive** au soleil en évitant le créneau 11h-16h. Méfiez-vous des temps couverts, les rayons responsables des coups de soleil passent à travers les nuages. Renouvelez toutes les 2 heures les applications de votre crème solaire et après vous être baigné.
- **Biafine : Attention ! La Biafine ne doit pas être appliquée avant une exposition au soleil.** Si vous avez un coup de soleil, faites couler de l'eau fraîche non salée pendant 10 minutes puis appliquer la Biafine sur la brûlure. Ne vous réexposez pas si vous avez un coup de soleil. Si vous devez absolument aller au soleil, couvrez les parties brûlées avec un vêtement.
- **Coups de chaleur** : Attention aux sports de plage pratiqués en plein soleil et de manière intense ! Si vous êtes peu entraînés et que vous effectuez un effort violent, intense ou long, votre température peut monter très rapidement. Pour prévenir, buvez régulièrement, évitez les exercices pendant les périodes chaudes. Si vous avez la tête qui tourne, installez-vous au frais et buvez lentement.

- **Méduse** : Si vous vous faites piquer par une méduse, rincez à l'eau tiède. Ne vous inquiétez pas, les méduses à Varaville sont rarement dangereuses !
- **Baignade** : Entrez très progressivement dans l'eau, surtout si vous venez de faire une sieste au soleil. Attendez au moins 3h entre votre dernier repas et votre bain. Nagez dans les eaux de baignade surveillée. Surveillez vos enfants lorsqu'ils se baignent. Apprenez-leur à ne pas jouer à se faire couler, surtout les plus jeunes. En cas de souci, appelez un sauveteur en mer.
- **Les piqûres d'insectes** : En cas de piqûres d'insectes de type guêpe, retirez le dard à l'aide d'une pince à écharde sans écraser la poche de venin. Appliquez du froid (glace). Si la piqûre a eu lieu dans la bouche ou la gorge, sucez de la glace et alertez les secours (d'un téléphone portable, vous pouvez composer le 15, c'est le SAMU, le service d'aide médicale urgente). Les techniques d'aspiration qu'elles soient avec la bouche ou à l'aide d'un appareil (type aspi-venin) sont inefficaces car elles favorisent la diffusion du venin. Ne pas chauffer la piqûre en utilisant une allumette ou un briquet !
- **Pour apprendre à bien réagir : formez-vous aux gestes de premiers secours : Une douzaine d'heures suffisent pour apprendre à sauver des vies !**
- **Prévention et Secours Civiques de niveau 1**  
NB : depuis le 1<sup>er</sup> août 2007, le PSC 1 remplace officiellement l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours)

Union Départementale des **Sapeurs-Pompiers du Calvados** (UDSP14)

Tél. : 02 31 93 78 00

Union Départementale des **Premiers Secours du Calvados**

Tél. : 02 31 95 09 00

Association des **Secouristes et Sauveteurs** des groupes

La Poste - France Telecom du Calvados

Tél. : 02 31 47 56 87

## Les sauveteurs en mer :

Il y a 3 postes de secours à Varaville sur lesquels travaillent 10 sauveteurs en juillet et août.

- **Poste n°1** au niveau de la rue Magdelaine
- **Poste n°2** au niveau de la rue Bracke Morel
- **Poste n°3** au niveau de la rue Général de Gaulle

Au niveau de chacun des postes se trouve une zone de baignade surveillée, et aux postes de secours n° 1 et 2, une zone d'accès à la mer pour les embarcations matérialisées par des bouées. Consultez les affichages et la signalétique, et n'hésitez pas à interroger les sauveteurs pour connaître l'état de la mer, les horaires de marée, la qualité de l'eau, ou la réglementation sur le ramassage des coquillages.

Horaires de surveillance des plages : **tous les jours de 11h à 18h**

# ASSOCIATIONS

## TOURISME ET CULTURE

### Bibliothèque

50 Avenue Président René Coty - 14390 VARAVILLE

Tél. : 02.31.91.03.27

Les jours d'ouverture de la Bibliothèque restent les mêmes mais les horaires sont modifiés :

**le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.**

L'inscription et les prêts de livres sont gratuits.

Nous constatons avec grand plaisir une nette augmentation de la fréquentation de la bibliothèque. Nous avons enregistré durant les quatre premiers mois de l'année 191 visiteurs (contre 129 pour la même période en 2008) avec de nouvelles inscriptions, aussi bien chez les adultes que chez les enfants. 335 livres, dont 88 livres pour enfants, ont été empruntés (contre 273 en 2008).

La boîte aux livres installée rencontre un vif intérêt et favorise le retour des livres en dehors des jours de permanence.

Nous attendons nos estivants qui trouveront, j'en suis sûre, de quoi se distraire parmi environ 480 livres choisis sur place à la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados) et renouvelés par moitié en juin, et les nouveaux livres achetés par nos soins de façon régulière au fil des éditions mensuelles et selon le palmarès des revues spécialisées (tenant aussi le plus grand compte des demandes de nos lecteurs).



**La Responsable,  
Geneviève BORRE**

### Office de Tourisme

39 bis, avenue du président René Coty - 14390 Varaville

Tél/Fax : 02 31 24 73 83 - E-mail : contact@ot-varaville.fr

Site internet : www.ot-varaville.fr

Horaires d'ouverture : 9h à 12h30 et 14h à 18h en saison

Chers Varavillaises et Varavillais,

A la veille de notre saison touristique si importante pour notre économie locale, j'ai une pensée pour ceux qui ne pourront pas prendre de vacances et j'espère que le climat sera assez clément pour leur faire oublier pour un temps leurs soucis.

Ils pourront eux aussi admirer lors d'une des sorties, sous le patronage de M. Thierry TETREL, les marais ou les villas de notre commune puisque cette escapade est depuis cette année organisée par l'O.T. avec en plus l'édition d'un guide retraçant notre histoire qui sera remis aux participants.

La Maison de la Nature de Sallenelles renouvelle aussi ses sorties « Coquillages et Crustacés ». Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de M. Raphaël ALDROVANDI sur les autres sorties possibles dans les communes avoisinantes.

Nous vous invitons à venir découvrir les cartes postales en vente à l'O.T. dont celle réalisée par M. Eric L'HOTELLIER que nous tenons vivement à remercier pour ce geste au profit de l'OT de Varaville. Comme nous vous l'avions annoncé, certains articles promotionnels sont déjà arrivés et d'autres vont suivre dans les semaines à venir. Vous pouvez bien sûr toujours compter sur les précieux conseils de M. Raphaël ALDROVANDI, secondé durant cet été par M<sup>elle</sup> Angéline GERMAIN.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer une agréable saison touristique sous des cieux cléments.

**Le Président,  
Christophe PIRAUBE**

### Théâtre de la Côte Fleurie

1 impasse des Noyers - 14390 Varaville - Tél. : 02.31.91.98.47

Site Internet : <http://theatrecoitefleurie.blogspot.com>,

Email : lionelchanu@yahoo.fr



Le Théâtre de la Côte Fleurie, compagnie Lionel CHANU, a eu un programme chargé durant le premier semestre : représentations à Démouville, Louviers, Barenton, Houlgate, avec « Feu la mère de madame » de G. FEYDEAU, tout en proposant les cours de théâtre.

#### Houlgate :

- Vendredi de 18h à 19h : ateliers enfants
- Vendredi de 19h à 20h : adolescents
- Horaires et lieux reconduits pour la saison 2009/2010

#### Cabourg :

- Lundi de 18h à 19h : enfants et adolescents
- Lundi de 19h à 20h : adultes

#### Représentations prévues :

- **Vendredi 5 juin** à Houlgate et **mercredi 1<sup>er</sup> juillet** à Cabourg : Gala des ateliers enfants et adolescents avec au programme « Alice au pays des merveilles » de L. CARROLL, « Le petit Prince » de A. de SAINT EXUPÉRY et « Molière est toujours vivant ! » de L. CHANU.
- **Lundi 6 juillet** à Cabourg (salle des fêtes) et **lundi 3 août** (casino) : « Pour ses beaux yeux » de R. de OBALDIA (par les adultes), également programmée à Houlgate **samedi 10 octobre**.
- **Dimanche 6 septembre** : Forum des associations à Cabourg (inscriptions aux divers ateliers).
- **Dimanche 27 septembre** : « Feu la mère de madame » au festival de Beuzeville.

Le TCF est disponible pour jouer à Varaville les deux pièces pour adultes.

**Le Président,  
Lionel CHANU**

## VIE LOCALE

### Comité des Fêtes



Déjà six mois de cette année 2009 se sont écoulés depuis les vœux que nous formulions pour les Varavillais.

Un concours de belote réussi, un premier loto qui attira nombre de joueurs, une Assemblée Générale

dont TROIS membres du bureau étaient dûment représentés. Malgré six démissions, les adhérents sont passés de 28 à 34 et un nouveau vice-président, Michel DUCHESNE a été élu, avec le quorum nécessaire.

Festive, une première foire à tout démarrée dans un froid brouillard qui fut un franc succès, la chasse aux œufs pour le plus grand bonheur de nos petits, une soirée "chanson française" réunissant 85 personnes réceptives et une réunion de vingt motards repartis conquis et enthousiastes.

Voilà un beau début pour l'équipe généreuse de ce Comité qui ne démérite en rien.

#### Prochainement :

- **Lundi 6 juillet** : Ateliers de montage de cerfs-volants (salle polyvalente) à 14h
- **Lundi 13 juillet** : Feu d'artifice aux étangs Le Saint Georges à 22h30
- **Dimanche 19 juillet** : Rassemblement de véhicules anciens
- **Samedi 25 juillet** : Soirée jazz (salle polyvalente) à 21h
- **Dimanche 26 juillet** : Chansons et imitations d'Armelle (années 60/70) (salle polyvalente) à 21h
- **Samedi 1<sup>er</sup> août** : Foire à tout nocturne (square L. Varet)
- **Dimanche 16 août** : Foire à tout des « Virades de l'Espoir » (Mucoviscidose) (stade du Home)
- **Vendredi 4 et samedi 5 décembre** : Téléthon

La belle et joyeuse équipe des bénévoles du Comité assure la tradition et s'emploie à faire vivre joyeusement notre Varaville.

**Le Président,  
Pierre BORRE**

### Trait d'Union

Trait d'Union, club d'amitié, a fêté l'anniversaire de ses 25 ans.

Tous sont impatients de se revoir chaque jeudi après-midi pour jouer, parler, en un mot se distraire.

Pour mettre un peu de piquant dans les cartes à jouer, une fois par mois, des doublettes tirées au sort concourent pour disputer le premier prix. L'adversaire est souvent l'ami avec lequel on joue habituellement chaque mardi.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 mai dernier. Souhaitons la bienvenue à trois nouveaux membres : M. PÉCHAUD, M<sup>me</sup> LETOREY et M<sup>me</sup> CALLIVROUSSIS.

Bientôt les vacances estivales. Le club sera fermé du 25 juin au soir au 3 septembre 2009.

Nous reprendrons nos après-midi club le **3 septembre à 14h30**.

Si vous voulez passer un agréable moment, venez nous rejoindre. Nous serons heureux de vous accueillir.

Bonnes vacances à tous.



**La Présidente,  
Andrée COUTURIER**

### L'Amicale

C'est toujours avec grand plaisir que tous les membres de l'Amicale de Varaville se retrouvent régulièrement tous les premiers mardis de chaque mois pour partager un repas le midi dans la salle polyvalente. L'occasion de se retrouver pour beaucoup de personnes qui, par moment, se sentent un peu seules. Moment de convivialité et de détente.

Au moment du dessert, un petit air de musique pour les amateurs de danses diverses, ce qui fait le bonheur de certains.

Et puis vient le temps pour les amateurs de belote de la distribution des tapis, ainsi que le triomino.

Afin de varier un peu le déroulement de l'association, des soirées dansantes sont également organisées, accompagnées d'un bon repas. Des promenades et sorties à la journée viennent agrémente le programme de l'Amicale.

Nous avons constaté que le nombre d'adhérents augmente régulièrement à la grande satisfaction de notre présidente, toujours présente et active, avec toute son équipe pour le bon fonctionnement de l'Amicale de Varaville.

**Le secrétaire,  
Jean-Bernard HENTGEN**

## SPORTS ET LOISIRS

### Club de Modélisme

Mercredi 27 Mai 2009 a été un mercredi de changement pour le Club de Modelisme de Varaville. Le Bureau et ses adhérents se sont rencontrés pour continuer à faire vivre un club naviguant, roulant et volant, lors de l'Assemblée Générale. Un nouveau bureau a été élu :

- **Président** : Jean-Philippe NIARD
- **Vice Président** : Gérard ERROT
- **Trésorier** : Franck LABARRIERE
- **Secrétaire** : Jean-Louis HERNANDEZ

De nouveaux adhérents et quelques fins bricoleurs sont les bienvenus.

Le club de Modélisme exposera quelques « spécimens » lors de la Fête de la Mer à Dives sur Mer **le 8 août 2009**

**Le Président,  
Jean-Philippe NIARD**

## Chancordanse

L'année 2008-2009 se termine dans une très bonne ambiance de travail et de détente avec nos 80 adhérents.

Chancordanse organise des cours d'été de gym douce en juillet et en août, le mercredi et le samedi, à la salle de l'Andelysienne (21 avenue Général Leclerc) et des jeux en musique pour enfants dès 5 ans sont proposés le mercredi (horaires à préciser).

Une « porte ouverte » s'est déroulée le 6 juin 2009 à la salle polyvalente pour les élèves de rythmique danse avec une démonstration de danse orientale par M<sup>me</sup> BARRE.

A partir de septembre 2009, Chancordanse accueillera un nouveau professeur de gym tonique : Annabelle CARLE, notre actuelle trésorière. Pour les seniors : un cours de gym douce sera mis en place le mardi après-midi.

### Salle de l'Andelysienne :

- Mardi de 10h à 11h : Posture souplesse
- Mercredi de 11h à 12h : Rythmique danse

- Mercredi de 13h30 à 14h30 : Rythmique danse dès 5 ans
- Jeudi de 9h30 à 10h30 : Renforcement musculaire
- Jeudi de 18h30 à 19h30 : Danse orientale (enfants)
- Jeudi de 19h30 à 21h00 : Danse orientale (adultes)
- Samedi de 9h30 à 10h30 : Renforcement musculaire
- Samedi de 10h30 à 11h30 : Rythmique danse

### Salle polyvalente :

- Lundi de 14h à 15h : Renforcement musculaire
- Mardi de 19h à 20h : Posture souplesse
- Mercredi de 19h à 20h : Step - gym
- Mercredi de 20h à 21h : Renforcement musculaire

Inscriptions dès le 9 septembre, ainsi que toute l'année.

Renseignements : 02.31.47.80.57 ou 06.37.73.65.86.

Sylvie ANNE, Anne SARLAT et Annabelle CARLE vous souhaitent un bel été harmonieux.

**La Présidente,  
Anne SARLAT**

## Le Home Pétanque

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 21 novembre 2008. Deux postes étaient à pourvoir, Messieurs JEAN et THIBOUT étant le tiers sortant. Aucune personne présente ne voulant être candidate pour ces places, c'est donc un bureau identique qui reprend du service pour l'année 2009.

### Composition du bureau :

- **Président** : M. THIBOUT • **Vice-président** : M. MARIE
- **Trésorier** : M. JEAN • **Secrétaire** : M. GODET
- **Secrétaire adjoint** : M. MORIN

Nous avons prévu d'organiser, comme l'année précédente, un challenge réservé aux adhérents à jour de leur cotisation (5 € pour l'année). La participation à ce challenge est gratuite et un trophée sera remis au meilleur de la saison 2009. Ce prix a été remporté l'année dernière par Monsieur SAVALLE qui totalisait 42 points avec sept victoires. Ce trophée gagné trois fois de suite par le même bouliste reste acquis définitivement.

### Calendrier 2009 :

#### Challenges adhérents :

- Samedi 27 juin ;
- Samedi 5 septembre ;
- Samedi 19 septembre (remise du trophée).

#### Concours ouverts à tous (inscription de 5 € par joueur) :

- Samedi 11 juillet ;
- Samedi 25 juillet ;
- Jeudi 13 août ;
- Samedi 29 août (Grand Prix du Home).

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour ces manifestations (même si vous êtes débutants) qui se déroulent dans une grande convivialité. Le terrain de pétanque du Home est ouvert toute l'année. Tout le monde peut venir s'entraîner quand il veut, mais le terrain est réservé en priorité aux membres de l'association, quel que soit le moment et l'heure de leur arrivée sur les lieux.

En espérant que le temps sera avec nous, nous vous souhaitons une très bonne saison.

**Le Président,  
Patrick THIBOUT**

## Bien être et culture

Gardez la forme ! Exercices pour tous, près de chez-vous.

Les périodes d'automne et d'hiver ont été l'occasion pour plusieurs Varavillais de découvrir les activités et les avantages (dans certains commerces de proximité et enseignes de marque) proposés par l'association Bien-Être et Culture, basée à Varaville.

Chacun peut témoigner des bienfaits procurés par des activités reposantes telles que la peinture sur porcelaine ou par la pratique régulière des exercices proposés (souplesse, musculation, respiration, coordination, équilibre, etc.) à travers diverses activités telles que la « gym » (type Pilates, danse et fitness) ou la marche nordique pour les plus sportifs.

Toute l'année, pour vous exercer selon vos disponibilités, vous pouvez toujours prendre rendez-vous, en semaine ou en week-end.

Cet été, des rencontres régulières sont aussi prévues pour des exercices en plein-air (plage ou au pied des marais). De juin à août, (presque) tous les samedis matins :

### Rencontres régulières de l'été 2009

- **Les samedis 13, 20 et 27 juin** : 10h30 au Bourg de Varaville, maison des associations, D27, rue de la Libération (parking presque en face de l'église du Bourg)
- **Les samedis 4, 11, 18 et 25 juillet et les 1<sup>er</sup>, 8, et 22 août** : 10h30 devant la mairie du Home (contactez Annick pour confirmation des lieux et des rendez-vous)

Dans tous les cas, en semaine ou en week-end, toute l'année, séances de maintien en forme, inscrivez-vous !

**Contact** : Annick ROBIN au 06.16.81.42.96 ou au 02.31.91.79.84

Email : bienetreetculture@neuf.fr

### Peinture sur porcelaine - Culture pour tous et par tous les temps

**Enfants** : un atelier où on s'amuse !

Les enfants adorent décorer leur propre vaisselle ou peindre leurs propres objets sans maîtriser le dessin.

3 heures de RE-CRÉation suivies d'un goûter !!

**Adultes** : Si vous voulez donner une seconde vie à votre ancienne vaisselle sans maîtriser le dessin, un grand nombre de modèles permet à chacun de composer le motif de son choix.

**Atelier/cours** : 3 heures comprenant pinceaux, peinture, cuisson.

**Culture** : Des visites culturelles sont prévues ; appelez pour connaître le calendrier.

**Contact** : Catherine STEPHENSON au 06.62.50.12.48 ou par email : stephenson.catherine@gmail.com.

Dès maintenant, des cours d'allemand, tous niveaux, sont proposés, pour adultes et enfants (contactez Marita RIEHL au 06.11.69.25.85 ou au 09.50.62.73.36 ou encore par email à marita.riehl@free.fr).

Au plaisir de vous retrouver à travers les activités du club Bien-être et Culture.

**La Présidente,  
Annick ROBIN**

## A.S. Varaville Football

Un petit rappel sur la saison 2008/2009 : deux équipes, senior et vétéran, avec 45 licenciés dans un groupe de haut niveau, en coupe comme en championnat.

### Seniors :

Cagny FC 2, Colleville-Montg JS 2, Cuverville SL, Douvres JS 3, Fontenay le Marmion 2, Giberville AS 2, Lion-sur-Mer 2, Olympique Normand, Sannerville ES 2, Bellengreville-Chicheboville-VI, Caen Portugais 2.

### Vétérans :

Amfreville ES, Dives SU, Dozulé FCA, Houlgate US, Ouistreham AJ, Ranville AS, Troarn FC, Villers-Blonville.

Je n'invoquerai pas de vaines excuses, mais les seules circonstances que je puisse invoquer sont que la saison fut rude, avec de mauvaises conditions climatiques et de nombreux reports de matchs, mais surtout de nombreux joueurs blessés pendant la saison. Mais, oui, cela n'arrive pas que dans les grands clubs. Nous aussi, à Varaville, nous devons faire face à ces problèmes.

Mais nous n'avons jamais perdu l'esprit sportif et restons solidaires. Nous ne sommes pas dans le rouge, NOUS ! À l'A.S. Varaville Football, nous avons un objectif et nous sommes sur la bonne voie. Je tiens à remercier l'équipe senior, les vétérans et le

staff. Pour la saison prochaine, nous avons des recrutements importants (mais, silence, il faut attendre le mercato pour les connaisseurs). À ce sujet, nous restons aussi à la disposition de tous les nouveaux joueurs qui souhaitent nous rejoindre ; il y a encore de la place pour tous.

Toujours un grand merci aux services techniques de notre commune.

Mais, hélas, toujours un regret (le même que dans le bulletin n°39 d'hiver 2008-2009). J'espère que nous ne serons pas déçus et que la commune sera à la hauteur de ses promesses concernant la réhabilitation des vestiaires, des douches et des abords. Car nous prévoyons, nous aussi, l'avenir de l'A.S. Varaville Football. Les lotissements se montent et certains sont terminés. Nos jeunes sont là ; il faut les garder à Varaville.

Amicalement à vous, Varavillaises et Varavillais.

**Le Président,  
Vianney KLEIN**



## Tirs et Loisirs

L'association de ball-trap de Varaville, conformément au désir de la Mairie, a réduit ses heures d'ouverture en annulant les entraînements le samedi matin (soit un tiers de son activité). En parallèle, nous avons interrompu les tirs les quinze premiers jours de mai et annulé le concours qui était prévu sur trois jours pour le week-end du 8 mai. Depuis que les entraînements ont repris, nous ne tirons que sur le pas de tirs partiellement insonorisé. À part les deux concours, il n'y a aucun tir le samedi matin et le dimanche après-midi.

Pour réduire au maximum le bruit, nous allons effectuer des installations précaires, en bois, en attendant de faire pratiquer une étude sono-métrique. Nous avons prévu de faire ces mesures acoustiques le 29 avril 2009 par le chargé de mission de la Fédération Française de Ball-Trap. Cette autorisation a été refusée par la Mairie qui préfère effectuer ses propres mesures. Ces mesurages avaient pour but d'explorer et d'étudier toutes les trajectoires possibles et, le cas échéant, de les modifier, si des niveaux sonores dépassaient les limites réglementaires.

Nous avons également commencé à remettre en état le chemin que nous empruntons qui a été fortement dégradé cet hiver pendant que le club était fermé.

Bien des choses restent encore à faire. C'est une question de moyens et de temps, mais notre volonté est de pouvoir exercer notre activité en harmonie avec notre environnement et avec les habitants. En fonction des résultats obtenus, nous prendrons les dispositions adéquates pour pouvoir exercer ce sport en toute sérénité.

Pour l'instant, nous entraînons nos adhérents qui participent aux challenges régionaux officiels avec une certaine réussite dans les catégories vétérans, seniors et juniors. Nous publierons les résultats en fin de saison.

Le ball-trap est donc ouvert au public le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h. Pour les personnes qui veulent essayer leur habileté, nous proposons des assurances pour la journée d'une valeur de 4 € (indispensables pour tirer) et, éventuellement, nous pouvons vous prêter un fusil pour une série de tirs (25 plateaux pour 5 €).

Un concours est programmé sur deux jours les samedi 4 et dimanche 5 juillet 2009.

Le mardi 14 juillet, une journée exceptionnelle de tirs sera organisée, dont tous les bénéfices seront reversés à l'association de lutte contre la mucoviscidose.

Un dernier concours est prévu pour la fermeture du club au public les samedi 29 et dimanche 30 septembre 2009.

Hors saison, des séances d'entraînement, réservées aux licenciés, se dérouleront occasionnellement le samedi après-midi. En tout état de cause, pas plus d'une dizaine de fois dans l'année, hors saison, et en informant la Mairie, à l'avance, dans un délai raisonnable.

Si vous voulez des précisions, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rendre visite sur notre site. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

**Le Président,  
Jean-Louis LEFEVRE**

**Note de la mairie :** Il faut savoir que cette association exerce son activité en toute illégalité. Un arrêté préfectoral contre le bruit ainsi qu'un arrêté municipal ne sont pas respectés. De très nombreuses plaintes arrivent en mairie. Les gîtes ruraux ne peuvent plus exercer leur activité, non seulement sur Varaville, mais aussi sur Petiville et Robehomme. Les cigognes sont parties et le marais est truffé de plomb, dans la plus parfaite indifférence de la part des membres de l'association.

# DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

## Association pour la sauvegarde des marais de Varaville et de ses environs

## Association pour la défense et la protection de la commune de Varaville

### Point sur Varaville :

Le chantier réouvert par la Matmut sur le terrain en face de la mairie concernant l'ancien projet Investimmo « le Home Golf Resort », nouvellement renommé « le village des greens », nous a consternés d'autant qu'un jugement du Tribunal Administratif de Caen en date du 5 décembre dernier a, sur notre demande, annulé l'autorisation donnée par le précédent maire qui permettait alors à la Matmut de construire.

La Mamut a malgré tout déposé une nouvelle demande de transfert de permis (il s'agit toujours du permis initial Investimmo de 2003 partiellement annulé) et, avant même d'avoir reçu un accord du maire, elle a entrepris de recommencer des travaux. Le maire actuel n'a pas voulu s'y opposer et a accordé contre toute attente le nouveau transfert demandé. Ces procédés sont peu corrects mais, compte tenu de ces éléments, le projet se fera et nous en sommes désolés, car nous aurions aimé qu'il soit revu à la baisse et esthétiquement par la société constructrice avec l'aide de la commune.

Quant au Plan Local d'Urbanisme, il vient seulement d'être lancé par la municipalité alors que l'urgence aurait voulu qu'il le soit dès que le Tribunal Administratif (jugement du 4 juillet 2008) eut annulé à notre demande le Plan Local d'Urbanisme élaboré par l'ancienne municipalité et ce afin d'y inscrire conformément aux dernières promesses électorales, les règles d'urbanisme qui régiront l'avenir de Varaville dans le respect de l'environnement tel que nous le connaissons et que nous l'aimons. Nous sollicitons ici d'être tenus au courant de l'élaboration de ce document important et de pouvoir y participer comme le code de l'urbanisme nous y autorise.

Enfin, en ce qui concerne le golf de Cabourg - Le Home, les règles de l'association qui régissaient ce golf depuis plus de cinquante ans et qui ont démontré leur efficacité ont été abrogées avec le plein accord des élus de Varaville et remplacées par de nouveaux statuts qui permettront désormais aux deux communes concernées de gérer et de disposer des terrains actuellement mis à la disposition du golf comme bon leur conviendra. Or, la commune de Cabourg est largement majoritaire, sans aucune sécurité quant à l'avenir dudit golf.

Ces éléments nous étonnent car, à notre avis, ils sont dans la continuité de ce qui se faisait sous l'ancienne mandature à Varaville. Trois conseillers municipaux ont d'ailleurs démissionné à cause de cela.

Malgré toutes ces déceptions, nous avons grand plaisir à vous faire connaître que notre recours contre le déclassement puis la vente du parking Piron a abouti à l'annulation, par arrêt de la Cour Administrative de Nantes du 29 décembre 2008, du déclassement et du projet de vente à un promoteur dudit parking. Ainsi, le projet de cœur de bourg qui devait en partie s'y faire ne pourra l'être et le parking Piron si bien situé en tant que parking entre la chapelle, la mairie, la salle polyvalente, à deux pas de la plage, va être protégé en tant que tel. Nous nous en félicitons. Le futur Plan Local d'Urbanisme devra tenir compte de ce fait et protéger de façon forte cet emplacement pour qu'à l'avenir rien ne puisse à nouveau y être tenté pour sa destruction.

Heureusement, l'équipe actuelle a su s'opposer au projet de cité lacustre (construction de 460 appartements, une boîte de nuit, 2 piscines, 1 bowling, une résidence hôtelière, sur 12 hectares) en plein marais, zone reconnue remarquable par les documents d'urbanisme actuellement applicables, ainsi qu'au projet de construction de nombreux logements près de la mairie (sur les terrains où étaient situés l'ancien Codec et l'ancien camping), ces projets ne correspondant pas au programme électoral de la municipalité actuelle. Nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier la nouvelle équipe.

Nous signalons ici que contrairement à ce qui a été écrit dans le dernier tract d'une association nouvellement créée à Varaville, ce n'est pas le fait de s'opposer à ces projets qui risque de coûter cher aux contribuables Varavillais, mais le fait qu'ils aient été autorisés, semble-t-il de manière illégale et dans la précipitation la plus complète, au moment des élections municipales, quelques jours seulement avant que l'équipe actuelle ne s'installe et cela afin de la mettre devant le fait accompli.

Quant aux lotissements du Grand Large 1 et du Grand Large 2, nous affirmons ici que nous n'avons fait aucun recours les concernant en tant que tel contrairement à ce qui a été également dit et écrit à tort car nous ne voulions pas aller à l'encontre des intérêts de personnes qui s'étaient engagées financièrement, avec l'accord de l'ancienne municipalité, en vue d'acquérir un lot.

Ces lotissements démontrent eux aussi que les projets n'étaient pas au point puisque la municipalité actuelle a dû engager des frais importants pour les contribuables, et non prévus, pour essayer d'atténuer les inconvénients que les acquéreurs auront à subir compte tenu de leur localisation en zone inondable et humide, près d'une ferme et d'un gabion. Les dernières réunions du Conseil prouvent à elles seules ce qui précède.

Dans le précédent bulletin municipal, nous interrogeons déjà sur le règlement et la suppression de nuisances (bruit, atteinte à la faune et à la flore, pollution par le plomb, etc.) consécutives à un ball-trap installé, sans autorisation nous avait dit le maire, en plein marais reconnu là encore remarquable, et donc en zone humide et fragile. La municipalité nous a précisé que le problème était en voie de résolution et nous nous en réjouissons.

Quant aux gens du voyage, nous espérons qu'une solution convenable pour tous a été trouvée pour qu'ils puissent s'installer en un secteur sain et préparé à cette fin, en dehors des marais de la Dives, et donc du marais de Varaville, zone remarquable, fragile et malsaine pour y vivre avec des campements, tentes ou caravanes.

Nous espérons enfin que la fougère Azolla ne prospérera pas cette année dans les canaux-fossés de notre beau marais grâce au combat que livrera la municipalité à son encontre.

**Les Présidents,  
Emmanuel LOCHET, William CHENET**

**Note de la mairie :** La Matmut n'a pas repris les travaux avant la signature du transfert de permis : la pose d'un bureau de vente n'est pas soumise à permis ; le dit transfert a été signé parce qu'il n'y avait aucun motif légal de s'y opposer. Les associations ne s'y sont pas trompées et n'ont pas fait de recours contre ce transfert, sachant qu'il était parfaitement légal ; il est étonnant de dire aujourd'hui que « ces procédés sont peu corrects ».

## PATRIOTISME

### La Varavillaise

La cérémonie du 11 novembre s'est très bien passée. Tout le monde était satisfait du repas pris à l'Auberge de Varaville. Le Président espère que chacun comprendra que le devoir de mémoire n'a rien à voir avec la politique. Je compte sur vous pour régler la cotisation et faire partie de la Varavillaise. Il est

indispensable d'assister aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Venez nombreux le 11 novembre au monument aux morts et au repas pour l'avenir de la Varavillaise.

**Le Président,  
Bernard GONOT**

## ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

### Amicale des propriétaires du Home-Panoramas

Notre Amicale réunit depuis 1927 les propriétaires qui résident et sont très attachés au quartier du Home-Panoramas.

Notre objectif : créer des liens entre les habitants, préserver le charme de notre quartier et protéger le caractère sauvage du littoral.

C'est dans ce but que l'Amicale a rencontré le Maire, Joseph LETOREY, le 9 mars dernier. Gérard LESUISSE a rendu compte des sujets abordés lors de notre Assemblée Générale du 11 avril 2009 :

- Enfouissement des réseaux aériens (téléphone, électricité). Un plan pluriannuel d'investissements va être mis en place. Premiers travaux sur Les Panoramas en 2011.
- La réfection de l'éclairage public est prévue progressivement avec le modèle de candélabre posé récemment rue d'Hastings, le long du golf.
- L'Amicale va être associée à l'élaboration du PLU lancé par la municipalité le 4 mars 2009. Le cahier des charges de notre lotissement y sera annexé après avoir été actualisé.
- Le « barreau » est le nouvel accès routier direct à la mer pour le trafic provenant de Dozulé en contournant le chemin Cailloué, situé entre deux ronds-points à construire. Nos propositions ont été largement prises en compte par le commissaire enquêteur. Il sera réalisé dans deux ans. L'Amicale propose qu'il soit créé des stationnements le long de ce nouvel axe.

Le chemin Cailloué sera réservé aux riverains, aux vélos et aux cavaliers.

- Rénovation de l'avenue des Devises. L'Amicale et les riverains seront associés au projet et veilleront qu'il y soit intégrée une piste cyclable, que les trottoirs herbus soient préservés et que la circulation rue Léon Pican et avenue de Trouville soit maîtrisée.
- L'Amicale demande qu'une véritable piste cyclable soit réalisée à partir de l'avenue des Devises vers Cabourg et vers Merville-Franceville, avenue Président René Coty. Le Maire y est favorable et s'y attelle.
- Pour répondre à notre inquiétude, le Maire nous a assuré que la déchetterie du Home sera maintenue et gratuite pour les particuliers comme celle de Périers-en-Auge.

- À notre demande, la plupart des panneaux publicitaires vont être enfin déposés, au plus tard fin 2010 pour l'un des contrats qui ne sera pas renouvelé.

- L'Amicale a obtenu que le statut de l'impasse des Devises, qui a bénéficié de travaux de voirie par la municipalité précédente, soit enfin clarifié.

- L'Amicale s'est émue auprès du Préfet du Calvados d'un éventuel transfert de notre commune en zone de police. La gendarmerie vient de confirmer que cette question n'était pas d'actualité.

La nouvelle composition du bureau de notre Amicale :

- **Président** : Gérard LESUISSE
- **Vice-présidents** : Gilbert SCHWALLER - Jean LEBÈGUE
- **Secrétaire** : Claudie JEAN
- **Trésorier** : Pierre BORRÉ

Notre prochain rendez-vous annuel traditionnel, l'Estivale de l'Amicale : **Dimanche 2 août 2009 à 18h**, Salle polyvalente (à côté de la mairie).

Si vous résidez dans ce quartier, n'hésitez pas à y participer.

Pour nous rejoindre, une cotisation annuelle de 10 euros à l'ordre de l'Amicale à adresser à notre trésorier : M. Pierre BORRÉ, 3 avenue Président René Coty, Le Home Panoramas, 14390 Varaville.

**Le Président,  
Gérard LESUISSE**

**Note de la mairie** : Concernant un éventuel transfert en secteur police, la mairie étudie toujours cette possibilité et a demandé récemment au Secrétaire Général du Préfet de bien vouloir considérer que cette question était toujours d'actualité.

## Association du Grand Large 2

Avoir la possibilité de faire construire une maison dans notre région d'origine était un doux rêve que nous pensions tous impossible compte tenu des prix des terrains très élevés sur la côte. Nous avons eu la chance d'être choisis par la municipalité de Varaville lors d'un conseil municipal pour un projet de lotissement que tout le monde connaît maintenant tant il a fait parler de lui : Le Grand Large 2.

Faire revivre la commune, y apporter de la jeunesse et de la joie de vivre avec nos enfants et du dynamisme étaient les fils conducteurs de la municipalité.

Après notre immense joie, suivit le temps du désarroi, de la peur et de la colère. Que d'énergie dépensée, de frayeur et d'ennuis financiers pour pouvoir conserver le droit de devenir Varavillais. Certains ont malheureusement abandonné, d'autres sont restés et se sont accrochés à leurs rêves. Les projets sont en bonne

voie : certains acquéreurs ont obtenu les permis de construire et signé chez le notaire, d'autres négocient encore avec les banques pour obtenir d'autres prêts remplaçant ceux qu'ils ont perdus fin mai 2009. Rien n'est encore réglé ; nous serons soulagés quand chacun aura concrétisé son projet.

Ce que nous espérons retenir de cette « aventure », c'est qu'elle nous aura tous rapprochés et que nous sommes devenus plus que de simples voisins. Il faut espérer que la rancœur, l'amertume et la colère disparaissent au fil du temps et que notre vie à Varaville sera paisible.

Nous essaierons d'œuvrer pour rendre ce lotissement dynamique et participer à l'évolution de Varaville.

**Le Président,  
Wilfried MARCHAND**

## Association pour la défense de l'environnement de la résidence Le Golf du Home

Notre association composée des copropriétaires de la résidence du Golf a été créée en 2004 pour appuyer les différents groupes varavillais de défense de nos sites dans leur lutte contre l'urbanisation anarchique de la plage de la commune et des marais.

En effet nous sommes tous très attachés à notre environnement authentique et familial, respectueux d'une nature encore heureusement préservée.

Dans ce cadre nous avons noté les efforts réalisés par la nouvelle municipalité pour freiner le bétonnage qui n'a pas pu pour des raisons administratives et sociales être stoppé et nous l'engageons à continuer la surveillance des projets et développements futurs.

**Le Président,  
Bernard MARASSE**

Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville, et que souhaitez pouvoir vous exprimer dans ce bulletin, **vous pouvez contacter la mairie au 02.31.91.04.74.**

## AUTRES ASSOCIATIONS

### Association « Vaincre la mucoviscidose »

« L'association a été créée en 1965 par des parents de jeunes patients atteints de mucoviscidose. À cette époque, on ne prédisait guère plus de 7 ans d'espérance de vie à la naissance de ces enfants. Dès l'origine, les parents de malades se sont associés aux soignants pour mener une action plus efficace. Depuis, le travail accompli a permis des avancées énormes, les « mucos » ne sont plus seulement de jeunes enfants ;

nous comptons aujourd'hui plus d'un tiers d'adultes parmi les malades. Mais il nous faut aller plus loin et vaincre enfin la mucoviscidose. »

**Le Président,  
Jean LAFOND**  
<http://www.vaincrelamuco.org>

La commune de Varaville soutient ce combat de chaque instant et recevra sur ses terres une foire à tout sur le stade municipal **le dimanche 16 août** et un loto dans la salle polyvalente **le dimanche 13 septembre**, organisés par l'association. Nous vous attendons nombreux.

**Pour plus d'informations sur la maladie, <http://www.vaincrelamuco.org/>.**



# COLLECTE DES DÉCHETS

L'augmentation croissante du tonnage des déchets, du coût de leur collecte et de leur traitement a incité la CCED (Communauté de communes de l'Estuaire de la Dives) à mettre en place une collecte sélective en porte à porte. L'objectif est de parvenir à maîtriser les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères, de valoriser les déchets recyclables et à terme de réduire la quantité des déchets collectés.

Vous avez reçu dernièrement la visite d'un ambassadeur du tri chez vous. Il est venu vous expliquer les nouvelles consignes de tri

et vous remettre des sacs jaunes, un mémo du tri et un calendrier des nouveaux jours de collecte des déchets. Si vous étiez absent lors de son passage, il vous a déposé un avis dans votre boîte aux lettres et vous invitait à venir récupérer vos sacs et vos documents à la mairie ou aux déchetteries de Varaville pendant les horaires d'ouverture. Nous vous précisons que les sacs jaunes sont réservés pour les maisons individuelles. Les immeubles seront équipés de bacs jaunes dans lesquels les déchets recyclables seront directement déposés sans sacs.

## Les déchets recyclables

Les containers jaunes (en habitat collectif) ou les sacs jaunes (en habitation individuelle) sont destinés à recueillir les déchets recyclables suivants :



- Bouteilles et flacons en plastique, avec leur bouchon
- Boîtes et couvercles métalliques, canettes, aérosols
- Briques alimentaires
- Cartons
- Journaux, magazines, prospectus, annuaire, enveloppes

### Quelques conseils :

- Aplatir les briques et compacter les bouteilles pour gagner de la place.
- Retirer les films plastiques autour des journaux et magazines
- Vider soigneusement les boîtes de conserve, sans les laver.

**Jour de collecte des sacs et containers jaunes : le jeudi**

## Les déchets verts

Les déchets verts sont enlevés le mercredi, jusqu'au 4 novembre, à partir de 7h. La CCED distribue des sacs plastiques réutilisables (renseignements au 02 31 28 10 25 ou sur le site de la CCED : [www.cc-estuairedeladives.fr](http://www.cc-estuairedeladives.fr)).



## Le verre

Le verre (bouteilles, pots, bocaux) continuera à être collecté en Point d'Apport Volontaire.



## Les ordures ménagères

Alors qu'un camion-benne peut contenir 7T, les tournées de ramassage d'ordures ménagères sur Varaville n'excèdent pas 2T, même en saison. Rien ne justifiait plus un ramassage quotidien sur le Home, d'autant plus que le coût d'une tournée est considérable. La réorganisation des collectes au sein de la CCED, liée à la mise en place de collectes sélectives, a conduit à adopter :



- quatre tournées hebdomadaires sur le Home en saison estivale, dont une tournée de déchets recyclables.
- trois tournées hebdomadaires au bourg (et sur Le Home hors saison), dont une tournée de déchets recyclables.

### Les ordures ménagères sont composés des déchets ménagers non recyclables :

- Déchets alimentaires
- Sacs et films en plastique
- Gobelets
- Barquettes en polystyrène ou en plastique
- Papiers et cartons souillés ou gras
- Papier peint, papier cadeau, papier photo
- Pots de yaourt, de crème
- Couches bébé

**Les éléments de vaisselle, les solvants, les peintures, les insecticides sont à apporter à la déchetterie.**

## Les encombrants

**Enlèvement les jeudis : 9 juillet, 10 septembre, 15 octobre et 12 novembre.** Les encombrants non sortis à ces dates ne seront pas ramassés.

## Calendrier des collectes

Les sacs ou les bacs doivent être présentés au plus tôt à 19h la veille du jour de la collecte. Les jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier) :

- les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés comme habituellement,
- les déchets verts et les encombrants ne sont pas collectés.

### Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2009

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Le Home</b>	Ordures ménagères, l'après-midi	Ordures ménagères	Déchets Verts	Déchets recyclables	Ordures ménagères
<b>Le bourg</b>		Ordures ménagères	Déchets Verts	Déchets recyclables	Ordures ménagères

### Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2009

Jour	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Le Home</b>	Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
<b>Le bourg</b>	Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères

\* Jusqu'au 4 novembre

### Durant toute l'année

Jour	Lundi	Vendredi
<b>Les chemins des Marais</b>	Ordures ménagères	Déchets recyclables

## Points d'apport volontaire

Vous les trouverez :

- Au parking du poste de secours n°3, rue Léon Pican
- Au parking du bourg, avenue de la Libération
- Devant la déchetterie du Home, avenue du Général Leclerc
- A l'intérieur de chaque déchetterie, aux heures d'ouverture
- Devant la salle polyvalente, avenue du Grand Hôtel, pour le verre uniquement.

## Les déchetteries du Home et du bourg

L'accès aux deux déchetteries de Varaville se fait sur présentation d'une carte délivrée gratuitement en mairie. Les dépôts sont gratuits.

### Heures d'ouverture

Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 septembre	Le bourg - Av. de la Libération	Le Home - Av. G <sup>al</sup> Leclerc
<b>Lundi</b>	14h-18h	9h-12h
<b>Jeudi</b>	9h-12h	14h-18h
<b>Samedi</b>	9h-12h	14h-18h

Du 1 <sup>er</sup> octobre à fin février	Le bourg - Av. de la Libération	Le Home - Av. G <sup>al</sup> Leclerc
<b>Lundi</b>	14h-17h30	9h30-12h
<b>Jeudi</b>	9h30-12h	14h-17h30
<b>Samedi</b>	9h30-12h	14h-17h30

## La déchetterie de Périers-en-Auge

Destinée à tous les habitants de la CCED, la déchetterie de Périers-en-Auge accepte les dépôts des particuliers comme des professionnels. Elle est située sur le CD 27 à Périers-en-Auge, près du rond point de la D400 venant de Dives/Cabourg et menant au péage autoroutier de Dozulé.

Une carte est nécessaire pour y effectuer des dépôts. Elle est en vente du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au siège de la CCED, situé dans l'ancienne caserne des pompiers face à l'hippodrome de Cabourg, pour un coût de 2 €, en présentant :

- pour les particuliers : une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- pour les professionnels : un document mentionnant les coordonnées de l'entreprise ainsi que l'immatriculation du ou des véhicule(s).

Les dépôts sont gratuits pour les particuliers, ils sont payants pour les professionnels.



# AGENDA

- ⊗ **Lundi 6 juillet** : Atelier de montage de cerfs-volants (organisé par Jean-Bernard Hentgen, salle polyvalente, 14h-17h) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Du jeudi 9 au dimanche 19 juillet** : Exposition de peintures et de sculptures (de 15h à 19h, salle polyvalente, entrée libre) >>> Artiste d'honneur : Michel Coulombe >>> **Mairie**
- ⊗ **Samedi 11 juillet** : Compétition de golf « Coupe de Varaville » (Stableford) >>> **Golf-club de Cabourg-Le Home**
- ⊗ **Lundi 13 juillet à 22h30** : Feu d'artifice au dessus des Étangs Le Saint Georges (C3) >>> **Mairie**
- ⊗ **Mardi 14 juillet** : Randonnée « Bavent et le marais aux cigognes » (9h-12h, 13 km, RDV devant l'église du Bourg) >>> Guide : Thierry Tétrel (A.D.T.P.C.) >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Jeudi 16 juillet** : Sortie découverte du Home (10h-11h30, 5 km, RDV devant l'Office de Tourisme) >>> Guide : Thierry Tétrel (A.D.T.P.C.) >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Dimanche 19 juillet** : Rassemblement de véhicules anciens et bourse d'échanges (stade municipal) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Du mardi 21 au vendredi 31 juillet** : Cours de peinture pour enfants et adultes (renseignements et réservations à l'Office de Tourisme au 02.31.24.73.83) >>> **Mairie**
- ⊗ **Samedi 25 juillet** : Sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, RDV devant l'Office de Tourisme) >>> Guide de la Maison de la Nature de Sallenelles >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Samedi 25 juillet** : Soirée jazz « Django Reinhardt et Stéphane Grappelli » (salle polyvalente) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Dimanche 26 juillet** : Soirée « Les années 60/70 » avec Armelle (salle polyvalente) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Samedi 1<sup>er</sup> août** : Foire à tout (à partir de 19h, stade municipal) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Lundi 3 août** : Atelier de montage de cerfs-volants (organisé par Jean-Bernard Hentgen, salle polyvalente, 14h-17h) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Mardi 4 août** : Randonnée « La Batterie des marais » (9h-12h, 12 km, RDV devant l'Office de Tourisme) >>> Guide : Thierry Tétrel (A.D.T.P.C.) >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Du mercredi 5 au dimanche 16 août** : Exposition de photographies « Près du bord » (de 15h à 19h, salle polyvalente) >>> Éric L'Hotellier >>> **Mairie**
- ⊗ **Jeudi 6 août** : Sortie découverte du Home (10h-11h30, 5 km, RDV devant l'Office de Tourisme) >>> Guide : Thierry Tétrel (A.D.T.P.C.) >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Vendredi 14 août** : Sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, RDV devant l'Office de Tourisme) >>> Guide de la Maison de la Nature de Sallenelles >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Samedi 15 août à 22h** : Feu d'artifice sur la plage (face au Poste de Secours n°1) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Dimanche 16 août** : Foire à tout (stade municipal) >>> **Association « Vaincre la mucoviscidose »**
- ⊗ **Du mardi 18 au dimanche 23 août** : Exposition de photographies : "Faune et flore à Varaville" (de 15h à 19h, salle polyvalente, entrée libre) >>> Concours photo 2008 >>> **Mairie**
- ⊗ **Mardi 25 août** : Randonnée « L'écurie des Charmes, quel bonheur ! » (9h-12h, 12 km, RDV devant l'Office de Tourisme) >>> Guide : Thierry Tétrel (A.D.T.P.C.) >>> **Office de Tourisme**
- ⊗ **Dimanche 13 septembre** : Loto (salle polyvalente) >>> **Association « Vaincre la mucoviscidose »**
- ⊗ **Samedi 26 septembre** : Soirée des associations (salle polyvalente) >>> **Mairie**
- ⊗ **Dimanche 8 novembre** : Loto (salle polyvalente) >>> **Comité des Fêtes**
- ⊗ **Vendredi 4 et samedi 5 décembre** : Téléthon (salle polyvalente) >>> **Comité des Fêtes**



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mairie de Varaville

Le secrétariat est ouvert tous les matins,  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
Le mercredi après-midi de 14h à 17h  
Tél. : 02.31.91.04.74 - Fax : 02.31.91.94.44  
Site Internet : [www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)



## Permanences des élus

- **Le maire : M. Joseph LETOREY**  
De 9h à 12h du lundi au samedi  
Sur rendez-vous en mairie
- **Les adjoints : M. Patrice JEAN,**  
**M<sup>me</sup> Anne-Marguerite LE GUILLOU,**  
**M. Jean LEBEGUE,**  
**M<sup>me</sup> Nathalie WEIBEL**  
Sur rendez-vous en mairie

## CCED : Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives

BP 56 - 14160 Dives sur Mer  
Tél. : 02.31.28.39.97  
Courrier électronique : [accueil@cc-estuairedeladives.fr](mailto:accueil@cc-estuairedeladives.fr)  
Site Internet : [www.cc-estuairedeladives.fr](http://www.cc-estuairedeladives.fr)

## Numéros utiles

- **Office de Tourisme / Agence postale communale :**  
9h-12h30 et 14h-18 h en saison  
39 bis, avenue Président René Coty  
Tél./Fax : 02.31.24.73.83  
Site internet : [www.ot-varaville.fr](http://www.ot-varaville.fr)
- **Bibliothèque :**  
Le mercredi : 15h-18h - Le samedi : 10-12h  
50, avenue Président René Coty  
Tél. : 02.31.91.03.27

## • Médecin :

*Dr. Thiébot*  
48, avenue Président René Coty  
Tél. : 02.31.24.45.27

## • Chirurgiens-dentistes :

*Dr. Hamelin*  
4, avenue de la République à Cabourg  
Tél. : 02.31.91.90.09

*Dr. Hurpé*  
57, avenue de la Mer à Cabourg  
Tél. : 02.31.28.93.56

*Dr. Lemaréchal*  
55, avenue de la Mer à Cabourg  
Tél. : 02.31.91.01.81

*Dr. Vicogne*  
55, avenue de la Mer à Cabourg  
Tél. : 02.31.91.01.81

## • Vétérinaires :

*Dr. Boulicault-Sichman*  
10, avenue des Dunettes à Cabourg  
Tél. : 02.31.24.40.00

*Dr. Sourbé*  
10, avenue des Dunettes à Cabourg  
Tél. : 02.31.24.48.48

*Dr. Herrmann Valérie*  
7, avenue de Paris à Merville Franceville  
Tél. : 02.31.91.00.13

- **Ambulances : (inter-ambulances)**  
22, rue du Champ de Foire à Dives sur Mer  
Tél. : 02.31.24.15.15

- **Taxi n°5 Bruno Mary** : 06.85.08.30.63

- **Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté) :**  
Refuge pour animaux  
avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg  
Tél. : 02.31.28.09.71

## Numéros d'urgence

- **Police municipale** : 02.31.24.08.00
- **Gendarmerie nationale** : 17 ou 02.31.15.07.28
- **Les Pompiers** : 18
- **Le SAMU** : 15
- **Centre anti-poisons de Rouen** : 08.35.88.44.00
- **EDF (Urgence dépannage)** : 0810.333.014
- **GDF (Urgence sécurité dépannage)** : 0810.031.000



## **MAIRIE DE VARAVILLE**

Le secrétariat est ouvert tous les matins,  
du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
Le mercredi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00

2 avenue du Grand Hôtel - 14390 VARAVILLE  
Tél. : 02.31.91.04.74 – Fax : 02.31.91.94.44  
Site Internet : <http://www.varaville.fr>